



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qualité des eaux : un rapport troublant

Les Vert-e-s neuchâtelois-es ont pris connaissance avec intérêt du si attendu rapport sur la qualité des eaux et se réjouissent d'apprendre que le Conseil d'État estime que la qualité des eaux du canton est globalement bonne, sans pollution marquée des eaux de surface et souterraines. Le parti exprime cependant son inquiétude quant aux nombreuses zones d'ombre persistantes, à commencer par les dépassements tout de même constatés dans tous les bassins versants. Même si ces derniers sont « rares », ils n'existeraient pas dans une situation réellement satisfaisante. Le fait que l'étude ne soit pas disponible brouille également les pistes, car le rapport au Grand Conseil est succinct et ne présente pas les résultats en détail.

Si la majorité des indicateurs de la qualité de l'eau correspond la plupart du temps aux exigences de l'OEaux, l'ensemble des micropolluants et leurs métabolites potentiellement présents n'ont pas pu être analysés. Les Vert-e-s relèvent d'ailleurs que la liste complète des substances analysées ne figurent pas dans le rapport. Par exemple en octobre 2019, l'étudiante Jeanne Käser détectait la présence de clothianidine dans les invertébrés du Seyon. Étonnamment, ce néonicotinoïde ne figure pas dans les substances retrouvées par le Canton. Est-ce que ceci signifie que cet insecticide a disparu de la rivière? ou plus prosaïquement qu'il n'a pas été recherché?

De plus, le rapport minimise l'effet cocktail des différentes substances entre elles. Cet effet peut être hautement problématique, particulièrement dans un système karstique. Considérée individuellement, pratiquement aucune valeur ne dépasse les normes. Toutefois, leurs effets non seulement cumulés mais aussi synergiques (en commun) n'ont pas été pris en compte dans l'élaboration de l'Ordonnance fédérale sur les eaux. Les résultats présentés ce jour ne sont donc pas aussi clairs et limpides qu'une eau de source! La récente vague de mortalité des salmonidés du Doubs le démontre d'ailleurs de manière flagrante. L'immunité fragilisée de ces poissons due à un déséquilibre de l'écosystème permet à la saprolégniose de se répandre fatalement, du Doubs neuchâtelois à Saint-Ursanne. Notre groupe poursuivra donc son engagement sans faille tant au niveau cantonal que fédéral pour mettre la santé du Doubs au centre de l'attention politique.

Finalement, la plupart des analyses publiées portent sur des eaux souterraines, eaux qui ont été filtrées tant par le sol que par le karst. Très peu de résultats portent directement sur des eaux de surface, en lien direct avec les drains agricoles. La députation verte demandera donc que ce rapport soit traité en commission et attend des compléments scientifiques avant d'arriver aux mêmes conclusions optimistes que le Conseil d'État.

Neuchâtel, le 19 décembre 2022